

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

En vigueur au 1^{er} avril 2025

Article 1 – préambule, champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent, sans restriction ni réserve à tout achat des prestations de services de la société « LES KRI'KOUI – RABOIN Julie ».

Le prestataire de service est spécialisé dans le domaine de l'événementiel, et fournit des solutions d'activités récréatives et de loisirs, telles que proposées par le prestataire aux clients sur le site www.leskrikoui.fr. Les caractéristiques principales des services sont présentées sur ce site internet.

Le client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un service est de la seule responsabilité du Client.

Ces CGV sont accessibles à tout moment sur demande et prévaudront sur tout autre document non officiel n'émanant pas de la société « LES KRI'KOUI ».

Les présentes CGV sont considérées acceptées à la validation du devis après mention « bon pour accord » dans le devis ou le mail de retour.

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les commandes de prestations de services définies par l'entreprise LES KRI'KOUI et ce à la date en vigueur des CGV.

- **Les coordonnées du prestataire sont les suivantes :**

Entreprise individuelle Julie RABOIN « LES KRI'KOUI ».

Immatriculé au RCS de TOULOUSE, sous le numéro 832 255 707

Numéro SIRET : 832 255 707 00016

Siège social : 181 rue d'Albigeois – 31660 BUZET SUR TARN

Mail : leskrikoui@gmail.com

Téléphone : 06 17 40 64 52

Article 2 - Tarifs

2.1 - Tarifs des prestations :

Les services font l'objet d'un devis préalablement accepté par les clients. Les devis établis par le prestataire sont valables pour une durée de 7 jours après leur établissement.

Les services sont fournis aux tarifs en vigueur figurant sur les devis élaborés à l'attention du client lors de l'enregistrement de la réservation par le prestataire, et sur le site internet <https://leskrikoui.fr>.

Les prix sont exprimés en Euros, HT pour le prix unitaire, et TTC pour le total (TVA applicable : 20%).

Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par les Kri'koui.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant la période de validité du devis mais les Kri'koui se réservent le droit, hors période de validité, d'en modifier les prix à tout moment.

Les frais de déplacements, logistiques, hébergements et autre frais liés à une prestation spécifique, sont facturés en supplément, dans les conditions indiquées sur les devis et calculés préalablement à la passation de la commande.

2.2- Tarifs des déplacements :

En location, le matériel est livré et monté gratuitement par la société Les Kri'Koui dans un rayon de 15 km autour de BUZET SUR TARN. Au-delà, une majoration de 0.60 € par kilomètre roulé sera pratiquée.

Le paiement demandé au client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais.

Article 3 – Contrat

3.1 – Signature du contrat

La signature du devis ou la réponse « bon pour accord » par retour de mail contractualise la prestation et acte la réservation de la prestation.

3.2 – Annulation

Annulation par le client :

En cas d'annulation par le client à moins de 3 mois, la prestation est due à 50 %.

En cas d'annulation par le client à moins de 1 mois la prestation est due à 80 %.

En cas d'annulation par le client à moins de 7 jours la prestation est due à 100 %.

Il appartient aux clients associatifs et professionnels de prévoir une solution de repli en cas de conditions météorologiques défavorables. A défaut, ils devront s'engager à un report de prestation sous réserve de disponibilité de la part des Krikoui. A défaut de report possible, les frais d'annulation ci-dessus mentionnés s'appliqueront.

Les frais d'annulation ne s'appliquent pas aux clients particuliers en cas de mauvaises conditions météorologiques.

Le prestataire se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande :

- d'un client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure
- d'un client professionnel ou associatif présentant une mauvaise santé financière, constatée sur un site officiel.
- si la commande met en insécurité le client ou est susceptible d'entraîner une dégradation du matériel.

Précision : la société Les Kri'koui se réserve le droit d'annuler une location de matériel dans un endroit non adapté, pouvant dégrader le matériel ou rendre dangereuse son utilisation.

Article 4 - Fourniture des services commandés

4.1 - Durée de la prestation

La durée de la prestation est fixée au moment de la signature du contrat.

Pour la location de matériel, sauf mention précisant d'autres horaires, le prix indiqué s'entend par forfait journée, soit une livraison entre 8h et 11h le matin et un retrait entre 17h et 20h le soir. Les horaires exacts de livraison et de retrait sont précisés dans les quelques jours précédant la prestation en fonction des autres livraisons à assurer par les Kri'koui, du besoin du client et éventuellement des conditions météorologiques annoncées.

En cas de demande d'extension d'horaires suite à la signature du devis ou contrat, un avenant au devis pourra être réalisé par les Kri'koui.

4.2 - Caution :

Une caution de 500 € par chèque sera demandée lors de la livraison (chèque non encaissé, restitué à la fin de la prestation) pour le matériel prêté.

4.3 - Facturation :

Une facture est établie par le prestataire et remise au client lors de la fourniture des services commandés ou au plus tard dans les 48h.

Article 5 - Paiement

5.1 - Délai de paiement :

Le paiement est exigible au début de la prestation au plus tard sauf accord préalable à la commande. En cas de non-paiement au début de la prestation, sans accord préalable à la signature du contrat, la société Les Kri'koui se réserve le droit de ne pas réaliser la prestation.

Le client peut payer :

- par chèque ou espèces pour un paiement le jour de la prestation,
- par chèque ou virement pour un paiement à réception de la facture.

Pour un paiement postérieur à la prestation, le paiement se fera à réception de la facture avec les délais de paiement suivants :

- 15 jours pour les clients particuliers et les associations

- 30 jours pour les clients professionnels
- 15 jours fin de mois pour les clients des collectivités publiques.

5-2 – Indemnité pour frais de recouvrement

Une indemnité forfaitaire de 40 € sera due pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement, exigible dès le lendemain de la date d'échéance.

5.3 – Pénalités de retard de paiement

Des pénalités de retard de paiement seront appliquées conformément au taux directeur semestriel de la Banque Centrale Européenne, en vigueur au 1^{er} janvier ou au 1^{er} juillet de l'année en cours, majoré de 10 points. Ces mesures seront appliquées conformément aux règlements et lois en vigueur.

Il y a retard si le paiement intervient après la date mentionnée sur la facture (en cas d'absence de date, le paiement est exigible dans les délais mentionnés au paragraphe 5-1).

Article 6 – Dégâts et responsabilités

6.1 - Réserve de propriété

Le matériel servant à la prestation est la propriété de la société Les Kri'Koui.

6.2 - Dégradation

Toute dégradation constatée sur le matériel servant à la prestation doit être signalée au plus vite à la société Les Kri'Koui.

Les dégâts causés directement ou indirectement par le client ainsi que les vols et dégradations sont à la charge du client.

Si un problème venait à survenir en cours d'utilisation, le client reste responsable des risques que le matériel peut faire encourir à des tierces personnes et doit en avertir le plus tôt possible.

Le client est responsable des risques liés à la mauvaise utilisation du matériel.

L'installation électrique utilisée doit être aux normes françaises en matière de sécurité et de fiabilité.

Tous les dégâts occasionnés aux appareils suite à une installation non conforme seront sous la responsabilité du client.

Article 7 - Réclamation

A défaut de réserves ou réclamations expressément émises par le client lors de la fourniture des services de prestations, ceux-ci seront réputés conformes à la commande, en qualité.

Le client disposera d'un délai de 10 jours à compter de la fourniture des services de prestations pour émettre des réclamations quelconques. Celles-ci seront toutefois étudiées et analysées par le prestataire de service afin d'en vérifier la recevabilité. Le mode de réclamation doit être élaboré par courrier recommandé avec accusé de réception dans les 10 jours suivant la fourniture de services, avec tous les justificatifs y afférents, auprès du prestataire.

Aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée en cas de non-respect de ces formalités et délais par le client.

En cas de litige, le client peut faire appel à une société de son choix ou à la société ci-après nommée, désignée par la société Les Kri'koui :

Sas MEDIATION SOLUTION
222 Chemin de la Bergerie
01800 Saint Jean de Nîost - France
Tél.: 33(0)4 82 53 93 06
Courriel: contact@sasmediationsolution-conso.fr
Site: <https://sasmediation solution-conso.fr>

Article 8 – Assurances

Le client n'est couvert par aucune assurance de la société Les Kri’Koui.

Il appartient au client de s'assurer auprès d'une compagnie de son choix pour sa responsabilité civile, les risques de perte, de vol ou de détérioration pendant toute la durée de l'utilisation du matériel et ce, jusqu'à la restitution du matériel à la société Les Kri’Koui.

En cas de perte, vol ou détérioration, le client devra rembourser le matériel concerné en fonction de la valeur du matériel acheté en remplacement.

Rédigées et applicables dès le 01/04/2025.

